Le Toit Forézien

L'HABITAT SOCIAL COOPÉRATIF

En dehors des horaires d'ouverture de notre standard téléphonique,
Le Toit Forézien dispose à présent d'un **dispositif d'astreinte actif les soirs, week-ends et jours fériés.**
Notre service se tient à votre disposition en cas de problème grave dans votre résidence, mettant en cause la sécurité des biens et des personnes et nécessitant une intervention technique urgente.

En cas d'urgence technique

contactez le service d'astreinte du Toit Forézien :

04 27 40 23 23

Exemple de situations d'urgence :

- Inondations dans les parties communes
- Panne générale d'électricité
- Infiltration importante par la toiture
- Dégorgement de WC
- Blocage des portes du hall ou des portes de parking
- Bris de glace dans les parties communes présentant un risque immédiat.

EN CAS DE SINISTRE TRÈS GRAVE, APPELEZ EN PRIORITÉ :

18 POMPIERS	15 SAMU	17 POLICE	112 URGENCE EUROPÉEN

Ensuite seulement, appelez le service d'astreinte du Toit Forézien : 04 27 40 23 23

LE TOIT FORÉZIEN
29 rue Jo Gouttebarge CS 72131
42021 ST ETIENNE Cedex 1

Horaires d'ouverture du standard téléphonique (04.77.33.08.13) :
lundi – jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00,
le vendredi de 8h30 à 11h30